

Chaillot - Théâtre national de la Danse

Recherche en CDI à temps complet

Un poste de Responsable CFO/CFA

Début du contrat : dès que possible

Établissement public du ministère de la Culture, Chaillot – Théâtre national de la Danse est le premier théâtre national principalement dédié à la danse. Il développe une action artistique et culturelle de dimension internationale.

Chaillot est un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui emploie environ 125 permanents. Il assure des missions de production, de diffusion et d'éducation artistique.

Le théâtre dispose d'un budget de 19 M€ et de trois salles de spectacle (1200, 400 et 80 places). Sa programmation est pluridisciplinaire, avec une priorité donnée à la danse : créations, accueils et festivals.

Depuis la nomination de Rachid Ouramdane en février 2021, Chaillot – Théâtre national de la Danse porte un projet artistique centré sur la diversité, l'hospitalité et l'ouverture sociale, en lien avec des partenariats en France et à l'international.

La direction technique est composée d'environ 60 permanents, elle regroupe plusieurs services spécialisés : régie générale, scène, plateau, électricité et couture/habillement. Ses missions couvrent la préparation technique, l'accompagnement des répétitions et la coordination des équipes pour garantir des productions artistiques d'excellence.

Chaillot est engagé dans une phase de transformation importante, avec des travaux en cours jusqu'en 2027. À ce titre, certains déplacements ou temps de travail sont à prévoir à Boulogne-Billancourt (métro Billancourt), en raison de la délocalisation temporaire d'une partie des équipes.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité directe du responsable de maintenance, la personne en poste aura pour mission de :

1. L'EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

- Assurer la maintenance préventive et corrective des installations électriques basse tension. Equipements concernés (liste non exhaustive) : tableaux et armoires électriques, TGBT, éclairage normal, éclairage de sécurité, prises de courant, alimentations spécifiques et réseaux associés
- Diagnostiquer les pannes et dysfonctionnements, proposer et mettre en oeuvre les actions correctives adaptées
- Assurer les travaux d'adaptation, de modification ou de mise en conformité des installations.

- Assurer les travaux de repérage et de curage des équipements obsolètes.
- Intervenir sur des installations en exploitation, dans le respect des règles de sécurité
- Assurer le suivi technique et la traçabilité des interventions réalisées.
- Assurer la mise à jour et la conformité de la documentation (schémas, plans, synoptiques, etc.)
- Être le référent en charge des consignations électriques

2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE, SÉCURITÉ INCENDIE ET CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

- Contribuer au bon fonctionnement des équipements concourant à la sécurité des personnes, notamment : éclairage de sécurité et sources centrales ; alimentations électriques des dispositifs de sécurité incendie
- Participer à la maintenance réglementaire des sources centrales d'éclairage de sécurité : accueil et accompagnement des prestataires spécialisés ; participation aux interventions annuelles et semestrielles ; réalisation de contrôles intermédiaires et mesures de précaution
- Participer à l'organisation et au déroulement des vérifications réglementaire annuelles des installations électriques : accompagnement des organismes de contrôle agréés ; appui technique lors des campagnes de vérification
- Analyser les rapports de contrôle et assurer, en continuité, la levée des observations et non-conformités
- Veiller au respect des normes et réglementations applicables aux ERP, en lien avec le responsable sécurité incendie

3. PLANNIFICATION, CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET GARDES ÉLECTRIQUES

- Contribuer à la planification des interventions sur les installations électriques (travaux, opérations de maintenance, contrôles et vérifications, coupures, ...) en tenant compte des contraintes d'exploitation et de l'activité de l'établissement et en recherchant un équilibre entre exigences réglementaires et continuité de service
- Assurer, selon les nécessités de service, des gardes (hors programmation des spectacles et privatisations) ou interventions électriques en horaires décalés, notamment en soirée et le week-end, afin de garantir la sécurité des installations et la continuité d'exploitation lors des périodes d'activité ou d'événements
- Assurer la garde électrique lors des opérations de maintenance HT (prestataire externe), et s'assurer de la remise en service des installations à la fin de ces opérations

4. COORDINATION ET RELATIONS EXTERNES

- Accueillir, accompagner et coordonner les interventions des prestataires extérieurs et organismes de contrôle.
- Être l'interlocuteur technique de référence sur les sujets électriques bâtimentaires (hors scénique)
- Veiller à la qualité des prestations réalisées et à la bonne transmission des informations techniques.

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION - EXPÉRIENCE

- Formation qualifiante en électricité du bâtiment (CAP, BEP, Bac professionnel, BTS ou équivalent).
- Expérience souhaitée en maintenance électrique, idéalement en ERP ou bâtiments techniques complexes.
- Eligibilité aux habilitations H1, B2, BC, BR
- Sens du service public et compréhension des contraintes d'un établissement culturel.
- CACES R483 Catégorie A (le cas échéant une formation pourra être dispensée après la prise de poste).

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES RECHERCHÉES :

- Maîtrise des installations électriques du bâtiment (basse tension).
- Connaissance des normes électriques et de s applicable aux ERP.
- Capacité à lire et exploiter des plans, schémas électriques et rapports de contrôle.
- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation et des responsabilités.
- Bon relationnel et aptitude au travail en équipe et en transversalité.

DATE DE PRISE DE FONCTION

Dès que possible

HORAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Amené à travailler des 6èmes jours en soirée et les week-ends
- Forfait annuel de 218 jours

CLASSIFICATION, STATUT ET RÉMUNÉRATION

Type de contrat : CDI

Statut : cadre

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures (cv, lettres de motivations) sont à adresser par mail jusqu'au 20 février 2026 à : recrutements@theatre-chaillot.fr

Toute candidature électronique non réceptionnée sur cette adresse ne pourra pas être traitée.

Chaillot – Théâtre national de la Danse est titulaire du double label AFNOR diversité et égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

RGPD : La conservation des données sera de 24 mois maximum